



Mairie de Tourbes
34 120

Christian JANTEL
Maire de TOURBES
et
le Conseil Municipal,

vous prie de bien vouloir honorer de votre présence

*la cérémonie de commémoration du 70^{ème} anniversaire de l'armistice
du 8 Mai 1945*

qui se déroulera dans les conditions suivantes :

- 18h30 : Rassemblement place de la Mairie
- 18h45 : Cérémonie au Monument aux Morts
- 19h15 : Vin d'honneur au foyer des campagnes

Mèl : mairie@tourbes.fr / Tel : 04.67.98.15.02 / Fax : 04.67.98.97.58